

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

5^e séance, 17^e année

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
Saint-Romuald**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Navigateurs, tenue le 11 novembre 2014, Centre de formation professionnelle Gabriel-Rousseau, au 1155, boulevard de la Rive-Sud, Saint-Romuald, **sous la présidence de monsieur François Caron.**

Membres du conseil des commissaires présents :

Monsieur François Caron, président du conseil des commissaires
Monsieur Michel Bédard, commissaire
Madame Pascale Bélanger, commissaire
Madame Lynda Bilodeau, commissaire
Monsieur Mathieu Boilard, commissaire
Monsieur Jérôme Demers, commissaire-parent
Monsieur François-Yves Dubé, commissaire
Monsieur Alain Gaudreau, commissaire-parent
Monsieur Jean-François Labbé, commissaire
Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay, commissaire-parent
Monsieur Matthieu Mellon, commissaire-parent
Monsieur Richard Légaré, commissaire
Madame Catherine Nadeau, commissaire
Monsieur Freddy Ntako, commissaire
Monsieur Marcel Vézina, commissaire
Monsieur Denis Vien, commissaire

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Monsieur Bertin Fillion, directeur général adjoint et directeur des Services des ressources financières et des Services du transport
Monsieur Benoit Langlois, directeur général adjoint
Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale
Monsieur Denis Bourbeau, directeur des Services des ressources humaines et des communications
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles
Madame Claire Gagnon, directrice des Services éducatifs
Monsieur Pierre Gaumond, directeur des Services des ressources en technologie de l'information et des communications

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Recueillement

1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la directrice générale

Après un moment de recueillement, la directrice générale déclare la séance du conseil des commissaires en date du 11 novembre 2014 ouverte à 19 h 30.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du conseil des commissaires ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale confirme qu'il y a quorum.

CC-14-15-055

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Pascale Bélanger et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Recueillement
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire par la directrice générale
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Mot de la directrice générale
- 1.6 Assermentation du président de la Commission scolaire des Navigateurs
- 1.7 Mot du président
- 1.8 Assermentation des quatre (4) représentants du comité de parents
- 1.9 Assermentation des onze (11) membres du conseil des commissaires
- 1.10 Déclaration d'intérêts des commissaires

2.0 Questions diverses

- 2.1 Questions et messages des commissaires

3.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Mot de la directrice générale

Madame Esther Lemieux, directrice générale, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil des commissaires ainsi qu'aux invités. Une courte vidéo est présentée laquelle s'inspire du vol des oies et aborde le thème de l'appartenance à une équipe.

Par la suite, elle leur fait part de la philosophie de gestion de l'organisation qui depuis 2012 s'appuie notamment sur le travail d'équipe, la mobilisation, l'engagement, l'adhésion, mais également le travail en réseau, les pratiques efficaces reconnues par la recherche et la gestion axée sur les résultats. Elle présente brièvement la mission, la Planification stratégique 2013-2016 de la Commission scolaire des Navigateurs et les principes directeurs, soit l'excellence, l'innovation et l'équité ainsi que les valeurs qui y sont contenues, soit la responsabilité, l'intégrité, le respect et la coopération.

Elle poursuit en donnant de l'information au sujet notamment du territoire couvert par la commission scolaire, son parc immobilier, sa clientèle et son personnel. Elle explique les réseaux, les cibles à atteindre, les orientations et finalement l'organigramme concernant les mécanismes de suivi et de reddition de comptes mis en place par la commission scolaire.

1.6 Assermentation du président de la Commission scolaire des Navigateurs

Madame Danielle Goulet, présidente d'élection, procède à l'assermentation du président de la Commission scolaire des Navigateurs, monsieur François Caron.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.7 Mot du président

Monsieur François Caron, président de la commission scolaire, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil des commissaires ainsi qu'aux invités.

Il leur fait part de la mission de la commission scolaire qui a pour but d'organiser les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et les régimes pédagogiques. Il ajoute qu'elle a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire. Il précise que chaque élève, qu'il provienne d'un milieu aisé ou d'un milieu défavorisé, a une chance égale au sein de la commission scolaire. Il mentionne en plus que la commission scolaire voit à contribuer au développement social, culturel et économique de la région.

Par la suite, il aborde le rôle des commissaires qui consiste notamment à veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts et à prendre les décisions en conséquence.

Il fait également état de l'augmentation de la clientèle sur le territoire ce qui amènera des défis au niveau de l'organisation des services dans les écoles l'an prochain. Il leur mentionne que la Direction générale verra à leur présenter une proposition et qu'il reviendra aux membres du conseil des commissaires de prendre les décisions à ce sujet.

Il ajoute que les membres du conseil des commissaires, des conseils d'établissement, du comité de parents et du comité EHDAA pourront bénéficier d'une formation commune afin de partager la même compréhension des rôles respectifs de chacun.

En terminant, il félicite les nouveaux commissaires en leur précisant qu'avec le travail, l'ouverture d'esprit et le sens du bien commun, nul doute qu'ils y parviendront.

1.8 Assermentation des quatre (4) représentants du comité de parents

Madame Guylaine Giguère, secrétaire générale, procède à l'assermentation des quatre (4) commissaires-parents suivants :

- monsieur Jérôme Demers;
- monsieur Alain Gaudreau;
- monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay;
- monsieur Matthieu Mellon.

1.9 Assermentation des onze (11) membres du conseil des commissaires

Madame Danielle Goulet, présidente d'élection, procède à l'assermentation des onze (11) commissaires suivants :

- monsieur Michel Bédard;
- madame Pascale Bélanger;
- madame Lynda Bilodeau;
- monsieur Mathieu Boilard;
- monsieur François-Yves Dubé;
- monsieur Jean-François Labbé;
- monsieur Richard Légaré;
- madame Catherine Nadeau;
- monsieur Freddy Ntako;
- monsieur Marcel Vézina;
- monsieur Denis Vien.

Procès-verbal du conseil des commissaires Commission scolaire des Navigateurs

1.10 Déclaration d'intérêts des commissaires

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* ainsi qu'au *Règlement relatif au code de conduite éthique du commissaire* de la Commission scolaire des Navigateurs (numéro 1.1 au Recueil de gestion), la secrétaire générale, madame Guylaine Giguère demande aux membres du conseil des commissaires de remplir un formulaire de déclaration d'intérêts des commissaires, tel que déposé, et de le remettre au Secrétariat général.

2.0 QUESTIONS DIVERSES

2.1 Questions et messages des commissaires

Monsieur François Caron, président de la commission scolaire, informe les membres du conseil des commissaires qu'un comité plénier extraordinaire se tiendra le 18 novembre 2014, à 19 h.

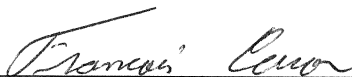
CC-14-15-056

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

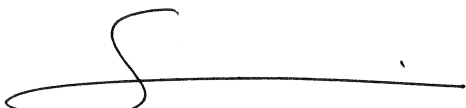
IL EST PROPOSÉ PAR madame Lynda Bilodeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 20 h 30.

ADOPTÉE à l'unanimité



François Caron
Président



Guylaine Giguère, avocate
Secrétaire générale